



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 19/07/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Météo France place le département de la Creuse en vigilance « orange orages » ce jour à partir de 21h.

Les orages qui se sont développés sur l'ouest des Pyrénées remontent vers le nord-est et impactent le Limousin, dont la Creuse, avant de se décaler vers le nord-est en cours de nuit de mardi à mercredi.

Les orages forts du système pluvio-orageux s'accompagnent de fortes rafales de vent pouvant atteindre 80 à 100 km/h.

La préfète de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence :

- Soyez vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités ;
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- A l'approche d'un orage prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous ;
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles ;
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage et ne descendez en aucun cas dans les sous-sols ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourrez être témoins.

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : <http://www.meteofrance.com/>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Maryse ROBERT

Tél. : 05.55.51.58.10 – 06.07.21.98.55

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse